Federica Virion
ENGLISH FOR ALL

PROTOCOLE SANITAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

COURS PARTICULIERS ADULTES – SOUTIEN SCOLAIRE – COURS EN GROUPE (activités extrascolaires)

Mise à jour : octobre 2021

Présentation du guide

Le présent guide repose sur les prescriptions émises par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sport. Il sera mis à jour lors de chaque recommandation émise par le Ministère.

Préalable

Pour les adultes suivant les cours, ceux-ci s'engagent à ne pas venir en cours en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19.

Pour les élèves mineurs, les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants en cours en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19.

De même, pour l'ensemble des élèves adultes et mineurs ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre en cours. Ils en informent l'animatrice.

Les règles de distanciation physique

L'espace de travail est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

L'application des gestes barrières

Le lavage des mains
Au début des cours il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux en utilisant une serviette en papier jetable.

Pendant et à la fin de la session le gel hydro-alcoolique sera mis à disposition.

Le port du masque
Pour l'animatrice, le port d'un masque « grand public » est obligatoire tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Pour les élèves des collèges et des lycées ainsi que les adultes, le port du masque« grand public» est obligatoire dans les espaces clos.

121 rte de la Croix du Treuil, 24130, Prigonrieux
SIRET: 515 208 809 00019

La ventilation de l'espace de travail

La salle sera aérée avant l'arrivée des élèves, pendant les intercours et pendant le nettoyage des locaux.

Le nettoyage et la désinfection des locaux

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et l'animatrice dans la salle et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.